

A la prochaine session du parlement local, M. le ministre de l'instruction publique présentera devant les chambres, un projet de loi, ou plutôt, l'ancienne loi, refondue, avec tout les amendements et les changements apportés dans cette conférence."

Cinquantième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval, tenue le 29 et le 30 août 1873.

SÉANCE DU 29 AOUT.

Présents : MM. J. B. Cloutier, président, F. X. Toussaint, D. N. St. Cyr, Frs. Fortin, G. Labonté, B. Pelletier, Frs. Pagé, J. B. Dugal, J. Létourneau.

Comme les messieurs qui devaient traiter différents sujets étaient absents, M. le président soumit à la discussion le sujet suivant : Enseignement oral, pour les écoles élémentaires, est-il préférable aux leçons apprises par cœur ?

M. Toussaint parla longuement sur cette question et fit vivement ressortir les avantages de l'enseignement oral. MM. Cloutier, D. N. St. Cyr et B. Pelletier prirent aussi une part active dans cette discussion. Les diverses opinions émises peuvent se résumer comme suit :

1o. L'enseignement oral, surtout pour l'histoire et la géographie, est la meilleure manière de bien graver les choses dans l'esprit des enfants.

2o. Les leçons apprises par cœur ont pour effet d'exercer la mémoire des enfants, mais ne sont pas généralement aussi bien comprises que les leçons orales données avec art et à la portée de l'intelligence du jeune âge.

3o. Pour obvier aux inconvénients qu'offrent l'une et l'autre méthode, l'instituteur doit faire usage des deux manières d'enseigner, expliquer une leçon oralement et la lui faire apprendre ensuite dans le livre.

M. D. N. St. Cyr fut ensuite prié de traiter un sujet quelconque de l'histoire naturelle.

Le savant Monsieur voulut bien se rendre à l'invitation qui lui était faite et parla sur les oiseaux insectivores et sur certains animaux que le cultivateur regarde comme nuisibles et qui cependant rendent de grands services à l'agriculture. Il fit comprendre l'importance des connaissances sur l'histoire naturelle en rapport avec l'agriculture et la nécessité de l'enseignement de cette branche dans nos écoles de la campagne.

L'assemblée s'ajourna au lendemain, à neuf heures du matin.

SÉANCE DU 30 AOUT.

Présents : Les honorables G. Ouimet, ministre de l'instruction publique, et P. J. O. Chauveau, président du Sénat ; F. E. Juneau et Ed. Carrier, écuiers, inspecteurs d'écoles ; MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Dugal, D. N. St. Cyr, J. B. Cloutier, D. McSweeney, Frs. Fortin, J. Piérard, J. O. Couture, G. Labonté, G. Vien, B. Pelletier, P. Provensal, D. Potvin, Frs. Pagé, M. W. O'Ryan, F. Robitaille, S. Laroche, V. A. Bérubé, F. X. Bélanger, Alf. Blouin, Jules Cloutier, Alf. Esnouf et J. Létourneau.

Les procédés de la dernière séance sont adoptés.

M. G. Labonté, trésorier de l'association rend ses comptes, lesquels sont approuvés.

Avant de procéder à l'élection des officiers pour l'année courante, il est, sur motion de M. J. Létourneau, secondé par M. Frs. Fortin, Résolu :

Que le règlement qui prive du droit de voter, les membres qui n'ont point payé leurs contributions annuelles, soit rappelé.

On procéda ensuite à l'élection des officiers et le résultat fut comme suit :

MM. F. X. TOUSSAINT, Président.
J. O. COUTURE, Vice-Président,
J. LÉTOURNEAU, Secrétaire.
G. LABONTÉ, Trésorier.

Membres du comité de régie : MM. N. Lacasse, J. B. Dugal, D. N. St. Cyr, G. Vien, D. McSweeney, B. Pelletier, Alf. Esnouf, V. A. Bérubé, J. B. Cloutier.

M. J. Létourneau parla sur la position de l'instituteur dans la société, position précaire, services peu rémunérés. Il déplora la tendance qu'ont les instituteurs à abandonner l'enseignement faute d'y entrevoir un avenir qui puisse les attacher à leur état. Il suggéra, tout en plaçant sur un meilleur pied certaines institutions dites supérieures, tenues par des instituteurs laïques, différents moyens propres à créer un nombre de bons salaires suffisants pour retenir dans l'enseignement ceux qui embrassent cette carrière, en leur faisant espérer de l'avancement, un but auquel ils pourront parvenir. Il parla aussi de la caisse d'épargne en faveur des instituteurs vieux ou infirmes, et appuya sur la nécessité de mettre cette institution si utile, si indispensable même, en état de pourvoir aux besoins de l'instituteur dans sa vieillesse.

M. F. X. Toussaint parla longuement à l'appui de ce que venait de dire M. Létourneau ; il cita les progrès immenses faits depuis trente ans, dans l'instruction publique, en cette province, et appuya fortement sur la nécessité de prendre tous les moyens pour élever le traitement des instituteurs, qui est généralement insuffisant.

L'hon. M. P. J. O. Chauveau, dans une brillante allocution, passa en revue, les progrès de l'éducation faits dans cette province, depuis un certain nombre d'années.

L'hon. Monsieur fit part des statistiques préparées par un auteur dont l'exactitude ne peut être soupçonnée, statistiques qui prouvent que la province de Québec occupe, par son zèle à faire instruire ses enfants, l'efficacité de son système d'instruction publique une place distinguée parmi les nations les plus avancées de l'Europe. Il parla aussi des bureaux d'examineurs et des règlements faits pour la régie de ces bureaux. Il exprima l'espoir que les salaires généralement peu élevés, accordés jusqu'ici aux instituteurs, ne pourront qu'augmenter graduellement à mesure que le peuple deviendra plus en état de comprendre l'importance de l'éducation. Il termina par quelques paroles sur la nécessité de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles de la campagne.

MM. les inspecteurs Juneau et Carrier firent quelques remarques judicieuses sur la parcimonie de certaines municipalités à rétribuer convenablement leurs instituteurs.

M. Jules Piérard fit un excellent discours sur l'enseignement de la lecture. Il compara la méthode dite *phonique* ou émissive des sons, à celle de l'ancienne *épellation*.

Vu l'heure avancée, la discussion sur l'enseignement de la lecture est remise à la prochaine séance.

MM. N. Lacasse et J. B. Cloutier présentent à l'association chacun un *grammaire française*, dont le titre est : "Grammaire de PHONIQUE" révisée.

M. le président remercie cordialement au nom de l'association, MM. Lacasse et Cloutier, leur souhaite tout le succès et l'encouragement que méritent leurs travaux.

L'honorable M. Ouimet remercie au nom de l'association, l'honorable M. Chauveau d'avoir bien voulu assister à cette conférence et pour les paroles pleines d'encouragements qu'il y a prononcées.